

Question écrite du 3 octobre 2018 de Mme Ariane Arlotti: «Quel est l'état des lieux du patrimoine arboré?»

Le patrimoine arboré du canton et, en ce qui nous concerne ici, de la Ville de Genève représente une richesse partagée (historique, patrimoniale, écologique et culturelle) qui contribue au bien-être des citoyennes et des citoyens. Il doit répondre au triple objectif du développement durable :

- offrir un environnement sain, biologiquement et structurellement diversifié, biologiquement connecté et résilient;
- apporter une plus-value économique pour les aspects de santé et de bien-être de la population;
- favoriser les relations sociales (entre humains, mais aussi entre les humains et la nature) et être accessible de manière équitable à l'échelle du territoire. Le patrimoine arboré contribue à la qualité de vie des Genevois et des Genevoises.

Bien géré, il peut favoriser l'adaptation aux changements climatiques. Il mérite par conséquent de faire partie intégrante de l'aménagement du territoire. Un plan de gestion devrait être établi de manière participative (entre citoyens et spécialistes) avec des mises à jour périodiques.

Ces considérants nous amènent enfin à vous poser les questions suivantes:

- Combien d'arbres sont replantés chaque année et depuis 10 ans?
- Quel est le budget annuel pour la replantation des arbres?
- Que compte faire la Ville à court terme pour ralentir l'abattage d'arbres dans certains quartiers?
- Que compte faire la Ville pour mieux considérer et inclure les arbres dans la planification de quartiers et du territoire (PLQ, concours d'architecture, zones industrielles)?
- Combien de parcs ont été créés depuis 30 ans à Genève?